

Directives pour l'utilisation des logiciels éducatifs du CEAP

Octobre 2009

Le présent document décrit les rôles et les responsabilités liés à l'utilisation des logiciels éducatifs du CEAP et à la participation aux recherches du CEAP. Ce document s'applique à l'ensemble des logiciels et des projets de recherche du CEAP et à leurs contextes d'utilisation (par exemple, aux pôles de recherche partout au Canada et ailleurs dans le monde). Des considérations financières ou autres peuvent nécessiter des dérogations à ces directives au besoin.

Sites de recherche principaux

Un site de recherche principal est une école, au sein d'une division, d'un conseil ou d'une commission scolaire partenaire, qui est généralement largement impliquée dans l'utilisation de l'outil éducatif et qui participe activement à l'étude de recherche. Une école de recherche satisfait en principe à toutes les conditions suivantes :

1. Les salles de classe expérimentales ou de contrôle répondent aux exigences quant à l'âge des élèves et à la durée de l'étude.
2. Grâce au soutien actif du personnel enseignant et de l'administration, l'école atteint des taux de consentement parental d'au moins 75 %.
3. Avec l'aide du personnel enseignant, les élèves démontrent une volonté de compléter les mesures prétest et posttest, y compris les mesures de réalisation et éventuellement des observations, avec un taux d'achèvement d'au moins 75 %.
4. Le personnel enseignant démontre une volonté de compléter les mesures prétest et posttest avec un taux d'achèvement d'au moins 75 %.
5. L'accès suffisant à une technologie qui fonctionne et au soutien technique pendant l'étude afin que les élèves et le personnel enseignant parviennent à utiliser l'outil éducatif de manière régulière et soutenue (classes expérimentales).

L'aide apportée par le CEAP à un site de recherche principal vise à assurer le personnel enseignant et les élèves de l'existence de notre soutien actif afin de garantir une utilisation adéquate et judicieuse de l'outil éducatif. Pendant la durée d'un projet de recherche, le soutien du CEAP inclut :

1. Un atelier de formation initial d'un ou deux jours dispensé dans la région ou sur le site.
2. Un suivi annuel de formation d'une journée dispensé dans la région ou sur le site ou des journées d'échange et de partage.
3. L'accès à un soutien technique et pédagogique par téléphone, par courriel et par l'intermédiaire de blogues ou de sites wiki.
4. Si possible, la libération de travail et le temps de déplacement payés par le CEAP.
5. Si possible, des fonds supplémentaires pour les classes de contrôle et éventuellement les classes expérimentales

Sites de recherche secondaires

Un site de recherche secondaire est une école, au sein d'une division, d'un conseil ou d'une commission scolaire partenaire, qui satisfait à beaucoup des conditions énumérées pour les sites primaires, mais pas à toutes. Ces conditions incluent :

1. Les salles de classe expérimentales répondent aux exigences quant à la durée de l'étude.
2. Grâce au soutien actif du personnel enseignant et de l'administration, l'école tente d'atteindre des taux de consentement parental élevés.
3. Avec l'aide du personnel enseignant, il y a une volonté de compléter les mesures prétest et posttest des élèves et éventuellement des observations, avec un taux d'achèvement élevé.
4. Le personnel enseignant démontre une volonté de compléter les mesures prétest et posttest.
5. L'accès suffisant à une technologie qui fonctionne et au soutien technique pendant l'étude afin que les élèves et le personnel enseignant parviennent à utiliser l'outil éducatif de manière régulière et soutenue.

Pendant la durée d'un projet de recherche, le soutien apporté par le CEAP à un site de recherche secondaire inclut :

1. Un atelier de formation initial d'un jour dispensé dans la région ou sur le site.
2. L'accès à un soutien technique et pédagogique par téléphone, par courriel et par l'intermédiaire de blogues ou de sites wiki.

Sites où ne s'effectue pas de recherche

Le CEAP recommande vivement que le personnel enseignant des écoles ou des conseils scolaires qui souhaitent utiliser des logiciels éducatifs du CEAP reçoivent une formation pédagogique adéquate et un suivi de soutien. La formation peut être offerte dans la région. Il est également possible de communiquer avec le CEAP afin d'organiser des activités de perfectionnement professionnel du personnel enseignant. De même, avant de dispenser la formation et d'utiliser les logiciels du CEAP en classe, ces derniers doivent être installés adéquatement et testés.

Soutien technique : Les logiciels du CEAP sont offerts gratuitement à toutes les écoles qui souhaitent les utiliser. Le CEAP s'efforcera de fournir, sans frais, un bref soutien technique par téléphone ou par courriel pour effectuer l'installation et continuera de fournir un soutien technique modeste pour répondre aux besoins de l'école dans la mesure du possible. Les utilisateurs auront accès à tout le matériel de soutien technique du CEAP. De plus, ils seront inscrits à une liste d'envoi et recevront des messages lorsque les logiciels seront mis à jour. Veuillez prendre note que le CEAP n'est toutefois pas en mesure de fournir un soutien technique exhaustif et gratuit aux sites où il ne s'effectue pas de recherche.

Le CEAP s'efforce de fournir des logiciels sans bogues et faciles d'installation. Toutefois, certaines circonstances peuvent requérir davantage qu'une brève assistance. Nos tarifs pour le soutien technique sont alors les suivants :

- Par jour = 250 \$
- Par demi-journée = 125 \$

Dans l'éventualité où une visite sur site est requise :

- Temps de déplacement (voyage aller-retour, mais seulement si le temps requis dépasse une journée de formation) = 200 \$ par demi-journée; 300 \$ par jour
- Frais de voyage = tarif aérien ou kilométrage, frais sur place, hébergement, repas, etc.

Soutien pédagogique : Si possible, le coordonnateur de projet fournira une introduction au logiciel, soit en personne, soit par téléphone ou par l'intermédiaire d'autres technologies (par exemple, des tutoriels virtuels). En général, le CEAP n'est pas en mesure de fournir une formation et un soutien pédagogique gratuits aux sites où il ne s'effectue pas de recherche. Lorsque cela est possible, le CEAP pourra offrir une formation de l'une des deux façons suivantes : séminaires de formation ou formation personnalisée du CEAP.

Des séminaires de formation auront lieu en automne (octobre) et au printemps (avril) au CEAP lorsque suffisamment de personnes auront démontré de l'intérêt et que le financement sera disponible. Ces séminaires offriront des sessions d'une journée, pour la formation sur un outil, ou de deux jours, pour la formation sur deux outils. Le séminaire sera offert à un coût symbolique (par exemple 100 \$ par personne par jour), et la libération de travail, les frais de voyage, l'hébergement et les repas seront assumés par le participant et non par le CEAP.

Une formation personnalisée pourra être offerte par le CEAP, sur demande, et sous réserve de la disponibilité du personnel du CEAP. Les tarifs sont les suivants :

- Journée complète (aucune préparation; une partie de la documentation préparée pour la présentation habituelle) = 500 \$
- Demi-journée (aucune préparation; une partie de la documentation préparée pour la présentation habituelle) = 300 \$
- Temps de déplacement (voyage aller-retour, mais seulement si le temps requis dépasse une journée de formation) = 200 \$ par demi-journée; 300 \$ par jour
- Frais de voyage = tarif aérien ou kilométrage, frais sur place, hébergement, repas, etc.
- Préparation spéciale = 200 \$ par demi-journée; 300 \$ par jour
- Documentation spéciale, fournitures sur mesure, etc. (par exemple, disques, documents de formation ou autres, si ceux-ci ne font pas déjà partie de la présentation habituelle) = recouvrement des coûts et temps (estimation approximative)

Utilisateurs québécois de la trousse d'apprentissage : LEARN donnera gracieusement une formation sur les outils offerts dans la trousse d'apprentissage aux écoles de langue anglaise, à condition que le soutien continu soit assuré par les experts-conseils du RÉCIT de la région. Veuillez communiquer avec le RÉCIT de votre région pour des informations additionnelles ou avec Stephanie Vucko à svucko@learnquebec.ca.

Soutien de nos partenaires

Le CEAP salue l'implication de ses partenaires dans la promotion, la diffusion et le soutien à l'utilisation de nos outils éducatifs. Pour des raisons de financement et du fait de son mandat en tant que centre de recherche, le CEAP doit concentrer ses énergies sur le soutien aux sites de recherche, plus particulièrement les sites de recherche primaires. Par conséquent, le CEAP accueillera favorablement l'implication de partenaires disposés à fournir un soutien supplémentaire, d'autant plus que l'utilisation de ces outils prend de l'expansion. Ce soutien pourrait notamment inclure : la promotion lors de conférences et sur des sites partenaires, du personnel de formation pédagogique et des services de soutien technique.

Veuillez communiquer avec Anne Wade pour des informations additionnelles à wada@education.concordia.ca.